

Séance du 28 avril 2026

COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Vote du Budget Primitif 2026

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le vingt-huit avril deux mille vingt-six à dix-huit heures dans les locaux du conservatoire de Grand-Couronne sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Bernadette Gruel (vice-présidente), Dieynaba Diallo (titulaire), Aurélie Martel (titulaire), Erika Heux-Basconcelo (suppléante)

MM. Karim Belghachem (vice-président), Xavier Faurre (titulaire),

Était excusée : Mme Hélène Pelli (titulaire)

La séance est ouverte à 18 h 05, Mme Aurélie Martel est nommée secrétaire de séance.

c

Il est proposé au Comité Syndical de voter le Budget Primitif 2026 par nature :

- Section de fonctionnement : 2 100 762,06 €
- Section d'investissement : 165 046,52 €

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité (par 7 voix pour) le Budget Primitif 2026 par nature avec un taux de fongibilité de 7,5% en fonctionnement et investissement.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage